

QUESTIONS POSEES PAR LES ADHERENTS

Avant l'ouverture officielle de l'Assemblée Générale Ordinaire, Jacques BENTAMER a distribué aux personnes présentes une lettre ouverte dont copie ci-jointe. Celle-ci a fait immédiatement réagir de stupeurs nombre de participants qui sont venus exprimés aux membres du bureau leur rejet à ce qui est indiqué dans ce document. En fin de séance force a été de constater qu'aucune signature n'avait été enregistrée.

Sans vouloir entrer dans une quelconque polémique nous tenons à préciser que :

- C'est depuis une dizaine de mois que l'auteur de cette lettre nous tient ce genre de propos.
 - Le bureau a réagi négativement et à l'unanimité absolue après plusieurs mois de tentatives d'apaisement infructueuses.
 - Le Conseil d'Administration s'est prononcé négativement après quelques échanges vifs mais la sanction du vote est sans appel.
 - Le bureau, le Conseil et tous les adhérents qui ont bien voulu venir s'exprimer considèrent que ce comportement polémiste permanent n'a pas lieu de perdurer dans notre Amicale. Des témoignages d'après Assemblée Générale vont tous dans le même sens.
- Jacques BENTAMER doit donc admettre les conclusions des différentes sanctions et prendre à titre personnel les décisions appropriées.

André FOURNIER

Question : pouvez-vous préciser la contribution détaillée que nous recevons du CE applicable en 2006 ?

Réponse : Le CE a répondu favorablement à notre demande de budget de base et même à un complément que nous avons demandé pour tenir compte de l'accroissement du nombre d'adhérents et de participants à nos manifestations.

Fonction de cela, la contribution 2006 est inchangée par rapport à 2005

- Repas annuel 45 euros
- Sorties et voyages 15 euros /jour /adhérent plafonné à 250 _ /an /adhérent

Les modalités d'application (Ancien, Conjoint, Concubin déclaré) sont inchangées.

On devra toutefois noter que pour 2007, le CE nous a informé par courrier que nous devons d'ores et déjà considérer que nous entrons dans une phase de réduction budgétaire.

Question : Vous allez organiser une ou deux sorties théâtre en fin d'année, ne pourriez-vous pas en organiser une en avril/mai par exemple au théâtre ST Georges Francis Perrin « fait un tabac »

Réponse : Cette suggestion va être analysée par la Commission Voyages et Culture dès sa prochaine réunion du 1^{er} mars.

Bernard VINGTTROIS

Question : De combien de membres se compose le Conseil d'Administration ?

Réponse : Dix huit, le maximum prévu par les statuts.

Pierre BAILLY :

Question : Pour les sorties sur Paris, le principe d'un rendez-vous sur place est-il maintenu compte tenu des problèmes d'adéquation entre les inscriptions et la capacité des cars retenus pour ces manifestations ?

Réponse : Oui. Nous insistons sur le fait que ceci doit être signalé dès votre inscription afin d'utiliser « au maximum » la capacité du car et de permettre aussi de prendre quelques inscriptions en supplément.

Gilbert BADIOU

Question : Je suis un adhérent récent, j'ai voulu m'inscrire au Bettex et on m'a répondu c'est complet pour cette date. On ne m'a rien proposé d'autre alors que si l'on m'avait donné d'autres dates j'aurais certainement pu m'adapter. De plus, et c'est une suggestion, ne serait-il pas possible d'accéder à un site « Bettex » nous permettant de le consulter avant de faire notre demande ?

Réponse : Vous n'êtes pas le seul dans ce cas. Nous avons déjà été alerté par quelques adhérents peu satisfaits du système de réservation.

Le Responsable en charge de cette activité a précisé qu'il venait au CE très souvent pour essayer de répondre au mieux aux demandes.

Ceci étant, on ne peut se satisfaire de la situation actuelle.

Le Président a tout à l'heure précisé que « pour faire bénéficier le plus grand nombre d'adhérents » il allait être nécessaire de mettre en place un système « tournant » mais aussi d'appliquer les conditions de réservation stipulées au catalogue sorties et voyages 2006.

Après clôture de notre Assemblée Générale, nous avons été informé que cette question touchait en fait trois couples nouveaux adhérents :

- Mr et Mme Gilbert BADIOU
- Mr et Mme Gilbert BRISSONNEAU
- Mr et Mme Alain DUCHEMIN

Ce sujet sera évoqué à la prochaine réunion de bureau.